

PLU de Fleurie : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 20 avril 2022

Le document d'urbanisme en vigueur à Fleurie (Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 3 février 2022. Il délimite 110 zones, dont 14 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 20 avril 2022.

- Le PLU de Fleurie s'applique dans sa version du 3 février 2022.
- Il délimite 110 zones : 14 urbaines (U), 2 à urbaniser (AU), 58 agricoles (A) et 36 naturelles (N).
- Sur les 240 communes du Rhône dont nous publions le document, Fleurie occupe le rang 39 par le nombre de zones délimitées : 53 zones de plus que la médiane du département (58 zones).
- 137 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Fleurie depuis 2013, pour 129 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	110 zones
Zones urbaines (U)	14 zones
Zones à urbaniser (AU)	2 zones
Zones agricoles (A)	58 zones
Zones naturelles (N)	36 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	FLEURIE
Version du	3 février 2022
Partition GPU	DU_69084
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_69084/78d016b364679dbc80eb1b93a69989ed/69084_reglement_20220203.pdf

Les risques naturels et technologiques à Fleurie

Risques majeurs recensés	Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Radon
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	8 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	24 juin 2016
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Potentiel radon	Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/fleurie-69084>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

AUa, AUah, UB, UBp, UC, UL, Ui

Nomenclature des zones à urbaniser

AUi, UAp

Situation administrative

Code INSEE

69084

Code postal

69820

Intercommunalité

CC Saône-Beaujolais

Département

Rhône

Région

Auvergne-Rhône-Alpes

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

110 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

110 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

110 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Chénas (2,3 km)

81 zones

Émeringes (3,5 km)

17 zones

Lancié (3,6 km)

44 zones

Villié-Morgon (4,5 km)

177 zones

Corcelles-en-Beaujolais (5,2 km)

42 zones

Juliéna (5,8 km)

42 zones

Jullié (5,9 km)

34 zones

Régnié-Durette (6,0 km)

72 zones

Lantignié (7,2 km)

118 zones

Cercié (8,0 km)

63 zones

Saint-Lager (9,3 km)

77 zones

Quincié-en-Beaujolais (11,2 km)

168 zones

Odenas (12,0 km)

47 zones

Charentay (12,7 km)

55 zones

Marchampt (14,1 km)

38 zones

Saint-Étienne-la-Varenne (14,4 km)

37 zones

Saint-Georges-de-Reneins (15,3 km)

56 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/fleurie-69084>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.